

Note d'information

Réunion de la Commission Permanente

18 octobre 2013

Les aides du Département : plus de 720 000 €

Présidée par Monsieur Henri EMMANUELLI, président du Conseil général, cette commission permanente a examiné les décisions suivantes :

1) Economie et agriculture

- Une aide à l'innovation de 8 000 € sollicitée par l'Alliance Forêt Bois regroupant la CAFSA, COFOGAR et FORESTARN, coopératives majeures sur la massif forestier de Gascogne pour la création d'un outil simplifiant le passage des tracteurs sur le massif,
- L'annonce de Portes ouvertes au Domaine départemental d'Ognoas, à Arthez d'Armagnac, les 7 et 8 décembre prochains, à la fin de la période de distillation.

2) Equipement des communes et Environnement

- Plus de 200 000 € pour des actions dans le cadre du Fonds d'Equipement des Communes et du Fonds de Développement et d'Aménagement Local, notamment pour la création d'une maison communautaire de l'Enfance et de la Petite enfance à Sarbazan (82 800 €),
- 338 400 € en faveur des espaces naturels sensibles, la valorisation des espaces littoraux, notamment des travaux de réfection de digues littorales, le schéma cyclable départemental, en particulier le lancement de l'enquête publique pour l'aménagement de la Voie Verte de l'Adour maritime, enfin la sensibilisation à l'environnement.

3) Education – Jeunesse et Culture

- Plus de 100 000 € pour les collèges, les prêts d'honneur d'Etudes, les bourses Erasmus-Socrates et la politique départementale en matière de vacances,
- 75 800 € pour l'équipement, le développement et le patrimoine culturel.